

## LE FRANÇAIS EN CRISE DANS LES DEPARTEMENTS SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Par Pierre NDUWINGOMA, Constantin NTIRANYIBAGIRA et Clément  
BIGIRIMANA

### Résumé

Cet article porte sur la configuration du français dans les Départements scientifiques de l'Université du Burundi. Il vise à montrer la place du français qui est en même temps langue enseignée et outil d'enseignement-apprentissage au Burundi. Cette recherche se fonde sur une réflexion et sur une analyse documentaire qui tient essentiellement compte des maquettes des départements scientifiques de ladite université. Les résultats de la recherche mettent en lumière que le français est enseigné et appris avec 2 crédits dans les départements scientifiques de l'Institut de Pédagogie Appliquée (Mathématiques, Bio-chimie et Physique-Technologie). Dans d'autres départements scientifiques des Facultés des sciences, des sciences de l'Ingénieur et des sciences naturelles comme la Faculté d'Agronomie et de bio-ingénierie, aucune place n'est réservée au cours de français. Il s'observe plutôt que les départements scientifiques privilégient l'anglais et le chinois. Cette étude est révélatrice d'un abandon presque total du cours de français qui, pourtant, est indispensable aux étudiants qui sont appelés à rédiger leur rapport après la troisième année de baccalauréat, et cela en français. Cela implique que les étudiants ont besoin d'apprendre cette langue pour acquérir des compétences orales et écrites utiles dans la production dudit travail qui couronne leur formation de premier cycle universitaire.

**Mots clés :** Situation du français, enseignement des langues, départements scientifiques, Université du Burundi.

### Abstract

This article deals with the configuration of French in the Scientific Departments of the University of Burundi. It aims to show the place of French, which is both a language taught and a teaching-learning tool in Burundi. This research is based on a reflection and on a documentary analysis which essentially takes into account the models of the scientific departments of the said university. The results of the research highlight that French is taught and learned with 2 credits in the scientific departments of the Institute of Applied Pedagogy (Mathematics, Bio-chemistry and Physics and Technology). In other scientific departments of the Faculties of Science, Engineering Sciences and Natural Sciences such as the Faculty of Agronomy and Bioengineering, no places are reserved for French courses. Rather, the scientific departments give priority to English and Chinese. This study reveals an almost total abandonment of the French course which, however, is indispensable for students who are called upon to write their reports after the third year of the baccalaureate, and this in French. This implies that students need to learn this language in order to acquire oral and written skills useful in the production of the said work which crowns their undergraduate training.

**Keywords:** Situation of French, language teaching, scientific departments, University of Burundi.

## Introduction

Le français est l'une des trois langues officielles du Burundi (Constitution, 2018 ; Ntiranyibagira, 2017 ; Bigirimana, 2018). Il est utilisé dans plusieurs domaines de la vie du pays, principalement dans l'enseignement. Depuis la première année de l'école fondamentale, le français est appris comme un cours et à partir de la cinquième année jusqu'à l'université, il est le médium des savoirs des autres cours. Ce qui implique que la part de cette langue est prépondérante dans l'enseignement (Loi présidentielle, 2014). Malgré cette primauté de la langue dans les milieux scolaire et académique, des recherches indiquent que le niveau des enseignants et des élèves va decrescendo (Nsengiyumva et Ntahonkiriye, 2018 ; Simbagoye, 2017 ; Nduwingoma, 2019). Dès lors, cet article vise à décrire l'état des lieux et la place du français dans les départements scientifiques de l'Université du Burundi.

Cette contribution part de l'idée que l'étudiant des sciences doit maîtriser la langue d'enseignement pour s'intégrer dans le monde académique et scientifique. Pour cela, il doit y être préparé durant sa formation académique. Pour y arriver, les offres de formation des étudiants doivent contenir des savoirs langagiers qui permettraient aux lauréats des sciences d'être efficaces dans l'apprentissage. Dans cet article, Il s'agira d'identifier la place accordée au français dans les départements des sciences grâce à une analyse de contenu des maquettes de cours. Cette procédure permettra de répondre aux questions suivantes : Quelle est la configuration du français dans les départements scientifiques ? Au moment où le discours sur le niveau bas en français à l'université est une réalité (Simbagoye, 2017), l'Université du Burundi a-t-elle mis en place des maquettes de cours qui permettent de remédier à cette situation ? Sur quoi porte le contenu de cours relatif au français ? Pour pouvoir répondre à ce questionnement, une méthodologie de recherche est nécessaire.

### 1. Fondement méthodologique

Cet article se fonde sur l'analyse des documents. Cette dernière consiste en effet, à lire un document écrit en vue d'identifier les éléments significatifs. Pour notre cas, il a été question de lire toutes les maquettes de cours des facultés des sciences naturelles et exactes en vue d'identifier si un ou des cours de français sont mentionnés et prévus dans le programme. Il s'est agi ensuite de lire le descriptif de cours de français là où celui-ci a été envisagé afin de porter un regard critique sur les objectifs et le contenu d'enseignement.

Cette contribution se veut une synthèse de lecture documentaire et une réflexion sur l'enseignement du français dans les départements scientifiques de l'Université du Burundi. Toutes les maquettes analysées se localisent sur le site web de l'université du Burundi [www.ub.edu.bi/?page\\_id=2018](http://www.ub.edu.bi/?page_id=2018). Le descriptif des cours a été trouvé au secrétariat de l'Institut de Pédagogie Appliquée pour ce qui est des départements scientifiques où le français est enseigné.

### 2. Brève présentation de l'Université du Burundi et des Départements scientifiques

L'Université du Burundi a été créée en 1964. Pour s'inscrire dans les lignes du processus de Bologne, l'Université a entamé un nouveau système à partir de l'année académique 2011-

2012, dénommé Licence Master Doctorat (LMD) et a préféré la terminologie Baccalauréat Master Doctorat, BMD en sigle. Cette Université compte actuellement sept mille étudiants répartis en huit Facultés et quatre Instituts. Ainsi, l'Université du Burundi dispose des Facultés de droit, des sciences de l'ingénieur, de psychologie et des sciences de l'éducation, des lettres et sciences humaines, de médecine, des sciences, des sciences économiques et la faculté d'Agronomie et de bio-ingénierie. En plus de ces facultés, on dénombre cinq Instituts dont l'Institut de Pédagogie Appliquée, l'Institut Supérieur du Commerce, l'Institut de l'Education physique et des sports, l'Institut des statistiques appliquées et l'Institut d'Administration et Cartographie Foncière.

Certaines Facultés et Instituts sont répartis en départements, d'autres n'ont pas cette répartition. Ainsi, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines compte les départements de Géographie, d'Histoire et de Science Politique, de Langues et Cultures Africaines, de langue et littérature anglaises, et le département de langue et littérature françaises. L'Institut Supérieur de Commerce rassemble les départements d'assistant de direction, de bibliothéconomie, de commerce-marketing, de comptabilité, de fiscalité et de développement communautaire. A la faculté d'Agronomie et de bio-ingénierie, l'on a les départements de sciences et technologies de l'environnement, de sciences et productions végétales, de sciences et technologies des aliments, de santé et productions animales ainsi que le département de socio-économie. L'institut de Pédagogie Appliquée regroupe les départements d'anglais, de français, de kirundi-kiswahili, de biochimie, de mathématiques et de physique-technologie. Dans la Faculté des sciences, sont logés les départements de biologie, de chimie, des mathématiques, de physique et de sciences de la terre. La faculté des sciences de l'ingénierie comporte quatre filières : architecture et urbanisme, mécanique et énergétique, génie électrique, génie civil et environnemental, bâtiment et ouvrages.

### **3. Analyse documentaire et discussion**

La partie « analyse documentaire et discussion » comporte trois sections qui sont l'analyse des maquettes, du descriptif du cours de français dans les départements scientifiques de l'Université du Burundi et la discussion des résultats. Cette étape cruciale permet non seulement de faire une analyse synthétique documentaire mais aussi de porter une réflexion sur la place du français dans un milieu universitaire.

#### **3.1. Analyse des maquettes de cours de français dans les départements scientifiques**

Les maquettes permettent d'avoir la configuration linguistique des départements scientifiques de l'Université du Burundi reprise dans le tableau ci-dessous. Dans ce dernier, il est fait état des Facultés et des langues inscrites sur le programme de chacun des départements ou filières enseignant les sciences. Le tableau comporte trois rubriques, à savoir les Facultés ou Instituts, les départements ou les filières et les langues enseignées. Les chiffres romains mentionnés après le mot « anglais » dans le tableau indiquent que cette langue est enseignée en première année pour I, en deuxième année pour II et en troisième année pour III.

**Tableau n° 1 : Place du français dans les départements scientifiques<sup>1</sup>**

<b>Facultés ou instituts</b>	<b>Départements ou filières</b>	<b>Langues enseignées</b>
Faculté des sciences	Biologie	Anglais I et II: 4 crédits
	Chimie	Anglais I et II : 4 crédits
	Mathématiques	Anglais I et II : 4 crédits Anglais III, chinois, kiswahili, ou le kirundi (cours à option) : 2 crédits
	Physique	Anglais I et II : 4 crédits
	Sciences de la terre	Anglais I et II : 4 crédits
Institut de Pédagogie Appliquée	Biochimie	Technique d'expression française : 2 crédits Anglais : 2 crédits
	Mathématiques	Technique d'expression française : 2 crédits Anglais : 2 crédits
	Physique-technologie	Technique d'expression française : 2 crédits Anglais : 2 crédits
Faculté d'Agronomie et de bio- ingénierie	Sciences et technologies de l'environnement	Anglais : 2 crédits Chinois : 2 crédits
	Sciences et productions végétales	Anglais : 2 crédits Chinois : 2 crédits
	Sciences et technologies des aliments	Anglais : 2 crédits Chinois : 2 crédits Anglais scientifique II : 2 crédits
	Santé et productions animales	Anglais : 2 crédits Chinois : 2 crédits
	Socio-économie.	Anglais : 2 crédits Chinois : 2 crédits Anglais II, chinois II, kiswahili (cours à option) : 2 crédits
Facultés des sciences de l'Ingénieur	Architecture et urbanisme	- Techniques d'expression écrite et de communication : 2 crédits

<sup>1</sup>Source : tableau établi à l'aide des données qui se trouvent [www.ub.edu.bi/?page\\_id=2018](http://www.ub.edu.bi/?page_id=2018)

		- Anglais I : 2 crédits
Mécanique et énergétique		- Techniques d'expression écrite et de communication : 2 crédits - Anglais I : 2 crédits
Génie électrique		- Techniques d'expression écrite et de communication : 2 crédits - Anglais I : 2 crédits
Génie civil et environnemental		- Techniques d'expression écrite et de communication : 2 crédits - Anglais I : 2 crédits
Bâtiment et ouvrages		Techniques d'expression écrite et de communication : 2 crédits Anglais I : 2 crédits
Géotechnique et infrastructures		- Techniques d'expression écrite et de communication : 2 crédits - Anglais I : 2 crédits
Hydraulique et environnement		- Techniques d'expression écrite et de communication : 2 crédits - Anglais I : 2 crédits
Informatique		- Techniques d'expression écrite et de communication : 2 crédits - Anglais I : 2 crédits - Anglais technique : 2 crédits - Anglais III : 2 crédits - Le chinois ou le swahili (à option) : 2 crédits
Réseaux et télécoms		- Techniques d'expression écrite et de communication : 2 crédits - Anglais I : 2 crédits - Anglais technique : 2 crédits Le chinois ou le swahili (à option) : 2 crédits

La lecture de ce tableau fait état des langues enseignées dans les départements scientifiques. Il s'agit en effet, de l'anglais, du français, du chinois, du kiswahili et du Kirundi. Toutefois, ces quatre langues sont inégalement enseignées. Il est remarquable que l'anglais attire plus les départements ou filières scientifiques que le reste des langues en présence dans les départements scientifiques de l'Université du Burundi (cf. rubrique « taux/français »). Cette situation s'explique non seulement par le fait qu'actuellement l'anglais est une langue en expansion dans les milieux scientifiques mais également par l'importance que les professeurs de ces départements lui accordent. On observe un abandon progressif, par les départements des sciences, de la langue française, pourtant langue d'enseignement.

L'on remarque que des maquettes élaborées par les enseignants et validés en présence des représentants de certains étudiants affichent une absence presque totale de la langue française. En n'intégrant pas le cours de français dans les départements scientifiques, cela traduit une représentation négative envers cette langue. Il se remarque une tendance à valoriser d'autres langues et à sous-estimer le français. Les enseignants et les étudiants (dont les représentants étaient invités pour la validation des maquettes) desdits départements ont un attrait à l'anglais qui s'explique par un engouement actuel envers cette langue vue prometteuse d'emploi. En effet, comme le Burundi figure parmi les pays de la communauté est-africaine anglophone, il semble que l'anglais offre beaucoup d'opportunités aux lauréats des départements scientifiques qui peuvent facilement s'intégrer dans cette organisation sous-régionale.

Cette place du français à l'Université du Burundi, se répercute ipso facto sur les pratiques linguistiques des étudiants qui, d'ailleurs, selon les chercheurs, affichent des lacunes langagières réelles. Simbagoye (2017) par exemple, montre que les compétences langagières des étudiants de l'université sus dite sont lacunaires et propose d'actualiser des ressources matérielles et didactiques nécessaires à l'implantation d'une approche d'enseignement axée sur la construction de connaissances en contexte de production écrite. Or, les maquettes de cours dans tous les départements scientifiques prévoient la rédaction en français, d'un rapport de stage après la 3<sup>e</sup> année de baccalauréat. Dès lors, le problème majeur reste cette absence de cours de français pour préparer les étudiants à rédiger leurs rapports dans un français académique. Même si, dans certains départements, il est prévu le cours d'initiation à la recherche ou la méthodologie de recherche (qui n'est par ailleurs pas enseigné par les spécialistes du français), il ne peut selon nous, remplacer le français. Les enseignants de ce cours ne tiennent pas en considération les questions de langue ou les effleurent.

Il s'observe également une présence du chinois dans les départements scientifiques. Les étudiants sont invités à apprendre cette langue de façon optionnelle. Ce regain d'intérêt orienté vers le chinois s'explique d'une part par la tendance accrue à la coopération sino-burundaise actuelle dans divers secteurs du pays. Ainsi, un Institut Confucius est hébergé à l'Université du Burundi depuis 2014 et s'occupe de l'enseignement du chinois. Également, la langue kiswahili gagne de plus en plus de terrain dans les départements scientifiques bien qu'elle soit proposée comme cours à option.

Le kirundi n'est proposé comme cours à option que dans le département de Mathématiques de la Faculté des sciences. Cet abandon presque total du kirundi dans les départements scientifiques serait expliqué par le fait que c'est une langue maternelle supposée être maîtrisée après le post-fondamental. En bref, la configuration de l'enseignement des langues dans les départements scientifiques révèle un déséquilibre parlant. Le tableau ci-dessous reprend la situation chiffrée des langues enseignées dans lesdits départements

**Tableau 2 : Configuration des langues enseignées dans les départements scientifiques**

Langues	Nombre de départements qui enseignent cette langue	Pourcentage
Anglais	22/22	100 %

Techniques d'expression Française	12/22	54,54 %
Chinois	8/22	36,36%
Kiswahili	4/22	18,18 %
Kirundi	1/22	4,54 %

La lecture du tableau ci-dessus montre que l'anglais est présent dans tous les départements scientifiques (100%) au moment où le français (54,54%) se retrouve dans la moitié desdits départements. L'on note que le chinois se taille une place de choix (36,36%) tandis que le kiswahili (18,18%) et le kirundi (4,54%) entrent timidement dans les départements scientifiques.

L'anglais est souvent enseigné dans plus d'une classe (cf. le tableau1). Ce qui montre la primauté accordée à cette langue dans les départements scientifiques. L'on note également que dans tous les départements de la Faculté des sciences de l'ingénieur (cf. tableau 1), il y a un cours intitulé technique d'expression écrite et de communication qui a 2 crédits. Dans les départements scientifiques de l'Institut de Pédagogie Appliquée, les maquettes prévoient un cours de technique d'expression française. Que ce soit à la Faculté et/ou à l'Institut, quoi que ces intitulés semblent se rapporter au français, les techniques d'expression française ne signifient pas que ce sont des savoirs linguistiques en rapport français qui entrent en jeu. Pourtant, les étudiants ont des insuffisances linguistiques avérées (Simbagoye, 2017 ; Nduwingoma, 2018) qui nécessitent que la langue française soit introduite dans tous les départements des Facultés et Instituts de l'Université du Burundi. Cela nous conduit à analyser le descriptif du cours de français.

### **3.2. Descriptif du cours de français des départements scientifiques**

Il s'agit de montrer les articulations essentielles du cours de techniques d'expression française des départements scientifiques de l'Institut de pédagogie Appliquée. L'objectif général du cours est que l'étudiant soit capable de s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans un français standard. L'objectif spécifique stipule que l'étudiant doit être capable de donner un discours correctement rédigé devant le public, proposer des textes littéraires et scientifiques dans un ordre cohérent dans un style soutenu. L'offre de formation précise que le cours de français enseigne notamment l'expression orale en se basant essentiellement sur les effets de diction, la lecture expressive. D'autre part, l'expression écrite se base sur des analyses, des commentaires. En plus, ce cours permet aux étudiants de différencier les écritures d'invention et les réécritures. La création des textes et les exposés représentent un travail non négligeable.

Au regard des objectifs et du contenu qui se lisent à travers le descriptif du cours, il y a lieu d'indiquer que le cours va au-delà des savoirs linguistiques et s'intéresse à la production des étudiants. Le souci majeur reste celui du temps accordé à ce cours : 2 crédits ne sont pas suffisants pour aborder les éléments signalés dans le contenu. En référence au contenu du cours des techniques d'expression française, il est remarqué que les trois départements scientifiques partagent un contenu. Il est nécessaire que le français soit enseigné dans lesdits départements de façon séparée et qu'il cadre bien avec chaque département. Cependant, en

lisant le descriptif, on remarque que ce cours est commun dans tous les départements scientifiques de l’Institut de Pédagogie Appliquée. Or, chaque département est spécifique et nécessite qu’il soit défini un contenu linguistique tenant compte des spécificités. Un étudiant de Physique-Technologie n’a pas les mêmes besoins langagiers que celui de Bio-Chimie, non plus que celui des mathématiques.

### **3.3. Discussion des résultats**

Le français est une langue officielle et d’enseignement au Burundi. C’est la raison pour laquelle il doit être maîtrisé par les lauréats des écoles burundaises en général et ceux des universités en particulier. Les missions de l’Université du Burundi consignées dans l’article 4 du décret N° 100/07 du 22 Janvier 2019 portant révision du décret n° 100/279 du 18 octobre 2012 portant réorganisation et fonctionnement de l’Université du Burundi visent à « *Contribuer à l’amélioration du bien-être social et économique de la population et au développement durable du Burundi en général par la formation, l’information scientifique et technologique, par des recherches et des réalisations expérimentales, ainsi que par l’innovation et le transfert de technologies et de connaissances vers la société* ».

Il est à signaler que lesdites missions ainsi que l’ambition de l’Université du Burundi d’être une institution d’enseignement et de recherche de qualité visant l’excellence ne peuvent pas être atteintes quand la langue d’enseignement est reléguée au second plan. La formation, l’information scientifique et technologique et les recherches sont facilitées par l’enseignement et la connaissance de langue d’enseignement. L’absence du français dans presque tous les départements scientifiques augure une qualité déficiente des étudiants qui sont pourtant appelés à rédiger des rapports en cette langue.

Pour doter les étudiants des bases solides au niveau scientifique, la politique linguistique des universités doit s’inspirer des finalités de l’enseignement supérieur. De même, l’élaboration des maquettes de cours et des offres de formation doit tenir compte de la langue d’enseignement (le français) pour permettre aux étudiants un plein épanouissement.

### **Conclusion**

Cet article qui se proposait de montrer la configuration du français et son contenu dans les départements scientifiques est révélateur des informations relatives à la valeur qu’a le français dans les départements scientifiques de l’Université du Burundi. Il met en lumière que le français n’attire pas suffisamment les départements scientifiques actuellement. Il se remarque un attrait aux autres langues grâce aux opportunités qu’elles offrent sur le plan de la coopération et de l’intégration régionale. Toutefois, les étudiants de ces départements scientifiques qui ne valorisent pas la langue française sont appelés à rédiger des rapports en français à la fin de la 3<sup>e</sup> année baccalauréat. Ce qui conduit à évoquer qu’il faudrait revoir la situation actuelle et intégrer le français dans les cours à enseigner. Dans les départements où les cours de techniques d’expression française sont prévus, ils n’abordent pas suffisamment les savoirs linguistiques, pourtant indispensables aux étudiants qui ont les compétences langagières lacunaires. Également, le contenu du cours ne tient pas compte des spécificités de chaque département. D'où la nécessité de s'inspirer de l'idée d'Afez et Ghedahem(2018) qui

stipulent que le français sur objectif universitaire suscite l'intérêt des enseignants de langue française des départements scientifiques et que cette langue soit enseignée en considérant les spécificités de chaque département scientifique.

### Références bibliographiques

Bigirimana, C. (2018). *Officialisation de l'anglais au Burundi*. In « Langues, formations et Pédagogies : Le miroir africain » pp. 260 – 274. Collection Plurilinguisme, Observatoire Européen du Plurilinguisme. Paris. Voir <http://www.observatoireplurilinguisme.eu/>

Décret N° 100/07 du 22 Janvier 2019 portant révision du décret n° 100/279 du 18 octobre 2012 portant réorganisation et fonctionnement de l'Université du Burundi.

Hafez, S.-A. et Ghedahem Z. B. (2018). « Méthodes de français sur objectif universitaire (FOU) :compte-rendu d'une expérimentation dans deux contextes universitaires francophones ». In *Inter Alia*, volume 6 (43-52). Disponible au [http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/796/1/Inter\\_alia\\_6\\_S.A.\\_Hafez-Ghedahem.pdf](http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/796/1/Inter_alia_6_S.A._Hafez-Ghedahem.pdf).

Nduwingoma, P. (2018). *L'enseignement/apprentissage et l'évaluation des compétences communicatives en français dans des écoles fondamentales du Burundi*, Thèse de doctorat unique en Science du langage, Université Félix Houphouët Boigny.

Nduwingoma, P. (2019). « Les pratiques grammaticales en français dans des écoles fondamentales au Burundi ». In *Cahiers Ivoiriens de recherche en Linguistique*. Disponible au [www.ila.ci/upload/ila/article/11\\_Nduwingoma\\_45.pdf](http://www.ila.ci/upload/ila/article/11_Nduwingoma_45.pdf).

Nsengiyumva, A. et Ntahonkiriye, M. (2018). *Pratiques de classe dans l'enseignement du français au Burundi*. Norderstedt/Germany : Editions Universitaires Européennes.

Ntiranyibagira, C. (2017). « La politique linguistique du Burundi: Evolution et perspectives ». In *Revue Sénégalaise de Langue et de Littérature*, 10 (69-80).

République du Burundi (2018). *Constitution de la République du Burundi*. Gitega : Burundi.

République du Burundi (2014). *Loi n°1/31 du 3 novembre 2014 portant statut des langues au Burundi*. Bujumbura : Burundi.

Simbagoye, A. (2015). *Compétences langagières et apprentissage à l'Université du Burundi*. Paris : L'Harmattan.

Site officiel de l'Université du Burundi [www.ub.edu.bi/?page\\_id=2018](http://www.ub.edu.bi/?page_id=2018), consulté le 16 mai 2019.